

Un taux de taxation compétitif

Les dirigeants de Saint-Marc-des-Carières ont comme objectif de maintenir à chaque année un taux de taxation très concurrentiel pour les contribuables. En fait, avec une taxe foncière à 1,03\$ du 100\$ d'évaluation pour une propriété résidentielle en 2014, Saint-Marc-des-Carières, véritable pôle régional de services, se situe avantageusement parmi les autres municipalités rurales de la province.

Saint-Marc-des-Carières bénéficie, dans plusieurs secteurs, d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pluvial et sanitaire récentes et conformes aux nouvelles exigences gouvernementales. La qualité de l'eau ne cause pas de problèmes non plus puisque la ville figure parmi les premières de la province à s'être conformée aux normes gouvernementales concernant l'eau potable. En 2004, la ville a étanché ses sources d'eau potable pour éviter la contamination, construit un système de chloration et installé des génératrices pour alimenter les pompes en cas de pannes électriques, ce qui assure un bon approvisionnement du réseau en tout temps et facilite le travail du Service de protection des incendies. Les quatre sources fournissent 1400 gallons d'eau à la minute.